



Numéro 159
10 octobre
2018



COLZA :
Ravageurs à surveiller

BLE :
Conseils sur les semis en cours
Rappel des programmes de désherbage

DEMONSTRATION AU CHAMP



La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France et la coopérative Valfrance vous convient à deux après-midi de conseil et de démonstration sur les couverts d'interculture.

- **19 octobre à Gesvres-le-Chapitre**
- **9 novembre à Guérard**

Ces rendez-vous seront également l'occasion d'échanger avec les conseillers et les intervenants sur les sujets du moment.

Au programme :

- Vitrine de couverts d'interculture
- Structure du sol et intérêt du couvert dans la rotation
- Démonstration dynamique de différents matériels

Télécharger l'invitation en [cliquant ici](#).

BLE (semis au stade 1 feuille)

➤ Semis en cours

Plusieurs passages pluvieux sont annoncés cette semaine et plus particulièrement dimanche, suivis d'un temps couvert. Ces conditions devraient permettre une levée homogène des semis en cours et un bon positionnement des herbicides de prélevée.

➤ Rappel de l'intérêt du décalage de la date de semis

Cibler vos parcelles difficiles à désherber et décaler votre date de semis pour éviter les pics de levée de vulpins et de ray-grass en cours. Les prévisions météorologiques actuelles permettent sans risque un décalage de semis au-delà de 10 jours. Les essais agronomiques de la Chambre d'agriculture démontrent une baisse de 30 à 75 % de levée d'adventices selon l'importance du décalage, avec une maîtrise proche de 100 % pour un semis début novembre même sur des parcelles très sales.

➤ Réussir son lit de semence

La préparation du lit de semence est primordiale pour une levée homogène du blé et permet souvent de réduire les problèmes de limaces et de gestion des adventices.

- La sécheresse a permis une bonne fissuration des sols et a limité la compaction suite aux récoltes de betteraves et de maïs. Une préparation superficielle du lit de semence devrait être suffisante. Eviter les outils à dents qui pourraient remonter des blocs de terre secs.
- Plusieurs passages ont été réalisés pour des faux-semis. Assurez-vous d'implanter votre culture en limitant la profondeur de travail du sol pour ne pas remonter de graines d'adventices.
- Le lit de semence est fin et aéré. Un rappuyage du semis est conseillé pour optimiser le contact terre-graine. Attention pour les limons battants à ne pas trop affiner la terre.

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV8 Ile-de-France n° 34 du 09/10/2018. *Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.*

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
07 79 99 53 40

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE

Tél. : 01 64 79 30 75

Fax : 01 64 37 17 08

www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 13/03/18

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière de l'ensemble des agriculteurs et des professionnels agricoles et ruraux.

▲ Variétés à semer

Il est désormais possible de semer presque toutes les variétés restantes, à l'exception de CELLULE, COMPLICE, OREGRAIN, DESCARTES, SY MOISSON, TENOR, FAUSTUS, qui se sèment à partir du 15 octobre et FILON à partir du 25 octobre.

▲ Désherbage

Attention aux mauvaises applications des herbicides de prélevée racinaires (< 70 % hygrométrie, brouillard matinal) et notamment pour les produits à base de Prosulfocarbe (DEFI, DAIKO...). Les passages pluvieux de cette semaine devraient donner plusieurs fenêtres d'action et une bonne activation des produits.

▲ Rappel de programme selon le type d'infestation (dose/ha)

➤ Sur VULPINS

	Prélevée	1 feuille	Plein tallage	Cout/ha
Infestation faible				
		FOSBURI 0,5-0,6 l		43
		FOSBURI 0,5 l + DAIKO 2,25 l		76
Infestation modérée				
OU		FOSBURI 0,6 l	DAIKO 2,25 l	75
	CODIX 2-2,5 l TROOPER 2,2 l DEFI 2-3 l			75
		FOSBURI 0,5 l (+ Chlortoluron 1 200 à 1 500 g)		80-100
Infestation importante				
OU	DEFI 2 l + CODIX 2 l	FOSBURI 0,5 l (+ DAIKO 2,25 l ou CARAT 0,4 l ou Chlortoluron 1 200 à 1 500 g)		80-110
	DEFI 2 l + PROWL 400 1,5 l			80-110
				100-130
Sur sol drainé (<40% argile)				
OU	TROOPER 2,2 l	FOSBURI 0,5 l + DEFI 2 l		105-115
		FOSBURI 0,5 l + DAIKO 2,25 l		110-120

➤ Sur RAY-GRASS

	Prélevée	1 feuille	Cout/ha
Infestation faible			
		Chlortoluron 1500 g 1 800 g	26-32
		FOSBURI 0,5-0,6 l	43
		DEFI 3 l + CARAT 0,6 l	46
Infestation modérée			
OU	Chlortoluron 1 800 g	FOSBURI 0,5-0,6 l	75
	DEFI 3 l	FOSBURI 0,5 l (+ Chlortoluron 1 200 à 1 500 g)	80-100
Infestation importante			
OU	DEFI 2 l + COMPIL 0,2 l	FOSBURI 0,5 l (+ DAIKO 2,25 l ou DEFI 2 l ou CARAT 0,4 l ou Chlortoluron 1 200 à 1 500 g)	75-105
	DEFI 2 l + CARAT 0,4 l		80-110
Sur sol drainé (<40 % argile)			
OU	DEFI 2 l	FOSBURI 0,5 l + DEFI 2 l	80-110
		DEFI 2 l + CARAT 0,4 l	85-100

*Veiller à alterner les matières actives et à éviter les répétitions de produits pour réduire les risques de résistance.



La mise en œuvre d'une stratégie agronomique de gestion des adventices se raisonne au niveau du système de culture, c'est-à-dire dans le temps avec une cohérence des principaux leviers : diversification des périodes de semis, faux-semis, labour occasionnel, décalage de dates de semis en blé.

Conditions d'utilisation des herbicides racinaires : le matin, sur sol humide et préparation fine. Le froid n'est pas gênant aux applications, absence de vent.

ATTENTION : pour les parcelles le long des cours d'eau, certains des produits cités ont les Zones Non Traitées végétalisées **incompressibles** (Dispositif Végétalisé Permanent) ; pour d'autres, il s'agit d'une ZNT «classique» de 20 m comme TROOPER. Dans tous les cas, nous vous invitons à regarder attentivement l'étiquette du produit ou reportez-vous au tableau des caractéristiques des produits à la fin du guide culture - Interventions d'automne.



MODIFICATION DES CONDITIONS D'UTILISATION DU PROSULFOCARBE (DEFI, DAIKO, MINARIX, SPOW, DATAMAR, ARCADE...)

⇒ **Obligation d'utiliser des buses à injection d'air homologuées** (buses à limitation de dérive) en respectant la/les pression(s) indiquée(s) dans le cadre de leur homologation.

Retrouvez la liste des buses homologuées [en cliquant ici](#).

⇒ **Restrictions d'utilisation liées à la présence de cultures non cibles à proximité de la parcelle traitée**

	Distance entre la parcelle traitée et une culture non cible		
	≤ 500 m	Entre 500 et 1 000 m	> 1 000 m
Avant récolte des cultures non cibles	Application interdite	Application possible uniquement avant 9 h ou après 18 h en conditions de température faible et d'hygrométrie élevée	Application possible
Après récolte des cultures non cibles	Application possible	Application possible	Application possible

Cultures non cibles :

- **Cultures fruitières** : pommes, poires.
- **Cultures légumières** : mâche, épinard, cresson des fontaines, roquette, jeunes pousses.
- **Cultures aromatiques** : cerfeuil, coriandre, livèche, menthe, persil et thym.
- **Cultures médicinales** : artichaut, bardane, cardon, chicorée, mélisse, piloselle, radis noir et sauge officinale.

ESCOURGEON – ORGE D'HIVER

Il est conseillé de ne pas retarder vos semis au-delà du 20 octobre, en adaptant toujours les densités en fonction du contexte.

📌 Rappel des dates de semis optimales pour quelques variétés

		Dès le 1 ^{er} octobre	Dès le 5 octobre	Dès le 10 octobre
Brassicoles	2 rangs	CHRONO	CALYPSO	SALAMANDRE
	6 rangs	VOYEL, KWS Faro	AMISTAR, CASINO, ETINCEL , ISOCEL , MARGAUX, PASSEREL, PIXEL, VISUEL	
Fourragères	2 rangs	KWS Glacier, KWS Orwell		
	6 rangs	KWS Tonic, VOLUME	KWS Orbit, MANGOO, SY Bamboo, TATOO, TEKTOO	ABONDANCE, CHAMPIE, TOUAREG

▲ Densité de semis (grains/m²)

(Source : CARIDF, Arvalis)

	Escourgeon Semis du 1 ^{er} au 20 octobre		Orge à 2 rangs Semis du 1 ^{er} au 20 octobre	
	bonnes conditions	préparation difficile	bonnes conditions	préparation difficile
Limons et limons argileux sains profonds et semi-profonds Argilo-calcaires semi-profonds Limons calcaires profonds et semi-profonds	170-200	180-220	200-240	220-250
Limons battants assez sains très profonds à semi-profonds Sables limoneux sains	220-230	220-250	250-280	280-300
Sols humides pendant l'hiver Limons battants "humides" peu profonds à semi-profonds Limons argileux ou sableux engorgés Argiles limoneuses, argiles	220-280	semier une autre culture	280-330	semier une autre culture
Sols séchant (sols sableux, sols superficiels)	220-250	250-300	250-300	300-350
Sols séchant et caillouteux (argilo-calcaires superficiels, limons calcaires superficiels...)	250-300	280-300	300-350	320-350

(Extrait du Guide Culture Info.plaine, Interventions d'automne 2017 page 71)

▲ Programme de désherbage d'automne

Les programmes de prélevée présentés en blé sont applicables sur escourgeon sauf avec DAIKO. On évitera aussi le chlortoluron + DEFI en mélange en pré ou post-levée pour des raisons de sélectivité.

COLZA

(stade 2 à 7 feuilles)

▲ Ravageurs

De nombreux colza peinent toujours à se développer et restent à des niveaux de biomasse très faibles, malgré un stade à 2-3 feuilles. Ces parcelles sont extrêmement vulnérables aux ravageurs (altises, tenthrèdes et limaces). Plusieurs passages de protection insecticides sont alors souvent nécessaires.

Grosses altises : 100 % des parcelles suivies par le BSV indiquent la présence de grosses altises. Rester vigilant sur les parcelles qui n'ont pas atteint le stade 3-4 feuilles.

➤ Seuil de traitement : 3 pieds touchés sur 10 en croissance ralentie. =

➤ Produits possibles : DECIS PROTECH 0,33 l/ha ou KARATE ZEON 0,05 l/ha.

➤ Si un retour est nécessaire : privilégier en 2^{ème} application un produit avec organophosphoré type DASKOR 440 0,625 l/ha ou BORAVI WG 1.5 kg/ha.

Tenthrède de la rave : quelques parcelles avec dégâts. Rester vigilant.

➤ Seuil indicatif de risque : 25 % de surface foliaire détruite

➤ Produits possibles : DECIS PROTECH 0,33 l/ha ou KARATE ZEON 0,05 l/ha.

Limaces : peu de limaces sont signalées mais les pluies annoncées pourraient favoriser leur activité. Rester vigilant sur les parcelles qui n'ont pas atteint le stade 3-4 feuilles.

➤ Seuil indicatif de risque : présence de dégâts foliaires visibles et conditions favorables à l'activité des limaces.

➤ Produits possibles: SLUXX HP 5 à 7 kg/ha.



Conditions d'utilisation des insecticides : absence de vent et températures < 20° C. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Composition
Insecticides	
BORAVI WG	Phosmet 500 g/kg
DASKOR 440	Chlorpyrifos-méthyl 400 g/l + cyperméthrine 40 g/l
DECIS PROTECH	Deltaméthrine 15 g/l
KARATE ZEON	Lambda-cyhalothrine 100 g/l
SLUXX HP	Phosphate ferrique 3 %
Herbicides	
CARAT	Flurtamone 250 g/l + diflufénicanil 100 g/l
CHLORTOCIDE EL / TORLUGAN 50 SC	Chlortoluron 500 g/l
CODIX	Diflufénicanil 500 g/l + pendiméthaline 400 g/l
COMPIL	Diflufénicanil 500 g/l
DAIKO	Prosulfocarbe 800 g/l + clodinafop 10 g/l
DEFI	Prosulfocarbe 800 g/l
FOSBURI	Flufenacet 400 g/l + diflufénicanil 200 g/l
TROOPER	Pendiméthaline 300 g/l + flufenacet 60 g/l
CELTIC	Pendiméthaline 320 g/l + picolinafen 16 g/l
PROWL 400	Pendiméthaline 400 g/l

Offre Mon rése@u météo IDF invité

La Chambre d'agriculture de région Ile-de-France, avec le soutien du Conseil régional Ile-de-France, poursuit son projet de constitution de réseau de stations météo connectées, en collaboration avec les agriculteurs franciliens.

Vous pouvez visualiser de manière interactive l'ensemble des stations déjà mises en place sur le réseau en cliquant sur le lien suivant :

https://drive.google.com/open?id=1b8ag2m_L3FY8dS547tf3xTgiNzAltnUj&usp=sharing

L'offre ci-présente concerne les agriculteurs possédant déjà une station proche de leurs parcelles, et souhaitant accéder au Réseau sans héberger de station sur leur exploitation :

**Offre Mon Rése@u
météo IDF invité :**

120 € HT /an

Les avantages :

- Visualisation de données météo en temps réel sur votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur (finis les relevés au champ)
- Accès à des données ultra-locales : pluviométrie, hygrométrie, température, vitesse du vent pour vous permettre d'optimiser vos interventions (traitements, travail de sol, etc.)

- Personnalisation de seuils d'alerte (cumul de précipitations, seuils de températures, etc.) avec la possibilité de recevoir des sms lorsque ces seuils sont atteints
- Accès à des prévisions météorologiques (J+7)
- Accès aux historiques des courbes
- Remontée des données vers différents OAD : Miléos dès à présent et Optiprotect en 2019
- Mais aussi, accès aux données de TOUTES les stations du rése@u Météo Ile-de-France

Pour bénéficier de l'offre de la Chambre d'agriculture d'Ile-de-France, c'est simple !

**Remplissez le formulaire Excel
Abonnement_Invité_Station_Météo
disponible via ce lien :**

http://www.ile-de-france.chambagri.fr/MAD/Abonnement_Invite_station_meteo.xls

renvoyez-le sous format Excel à l'adresse suivante : meteo.sencrop@idf.chambagri.fr

Nos services vous recontacteront rapidement pour vous expliquer la suite des démarches.

Précisions sur l'Offre Mon Rése@u Météo Invité :

L'abonnement Mon Rése@u Météo Ile-de-France Invité vous permet d'accéder aux données issues de l'ensemble des stations météo du réseau privé de la Chambre d'agriculture (239 stations déjà mises en place). Attention, une station peut tomber momentanément en panne et ne plus émettre de données, le temps qu'elle soit réparée ou changée. La Chambre d'agriculture ne garantit donc pas la disponibilité des données d'une station sur l'ensemble de l'année. Vous abonner à plusieurs stations du réseau autour d'une même zone vous permet de vous affranchir de ce risque.

Les stations météo du réseau sont positionnées chez des agriculteurs volontaires. La carte du début du formulaire représente l'état actuel du réseau. Un agriculteur est autorisé à bouger sa station en cours de saison pour la positionner sur une autre culture. Le maillage du réseau restera malgré tout cohérent mais les stations les plus proches de chez vous sont susceptibles de changer de position en cours de saison. Si vous choisissez d'alimenter vos OAD avec une des stations du Réseau vous devrez vous assurer auprès du détenteur de la station, de sa stabilité géographique sur la campagne.

La Chambre d'agriculture n'est pas responsable si la donnée fournie est erronée à cause d'un mauvais positionnement de la station ou si l'entretien de la station n'est pas bien réalisé (pluviomètre bouché par exemple).



Mes p@rcelles donne vraiment bonne mine !

Pour la rentrée, partez d'un bon pied et pensez à vous équiper

Pour la nouvelle campagne,
nous avons la mine réjouie avec Mes p@rcelles !

La solution internet des Chambres
d'agriculture, mise en place pour
enregistrer vos interventions
parcelaires au quotidien, au
bureau comme au champ.



Contact Laurence Gousson - 06 07 66 86 40
www.mesparcelles.fr

mes
p@rcelles

Photo © Anthony Kuzmin / iStock



Retrouvez les bulletins info.pl Aine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, créée au 1^{er} janvier 2018, est en cours d'agrément par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.

Toute rediffusion et reproduction interdites.